**No 8468**

CHAMBRE DES DEPUTES

**Projet de loi instituant une aide à la construction de serres horticoles**

\*

**Résumé**

Le projet de loi sous rubrique vise à instituer une aide financière destinée à soutenir la construction de serres agricoles. Sont éligibles à cette aide non seulement les infrastructures de production, mais également les installations affectées au stockage, au conditionnement ainsi que les ouvrages techniques nécessaires au bon fonctionnement de l’exploitation, pour autant qu’elles soient consacrées à la culture de fruits et légumes. Cette mesure ponctuelle vise à renforcer la production nationale dans ce secteur tout en contribuant à la diversification des activités agricoles. Elle s’adresse aux agriculteurs actifs, tels que définis à l’article 1er de la loi modifiée du 2 août 2023 relative au soutien au développement durable des zones rurales. Le soutien envisagé ne revêt pas un caractère permanent et sera octroyé dans le cadre d’un ou de plusieurs appels à projets, jusqu’à épuisement de l’enveloppe budgétaire fixée à 20 000 000 euros.

\* \*